Février 2021

Les spécifications du Fascicule 65 relatives aux armatures font l'objet du Chapitre 6 - Armatures de béton armé, Elles prennent en compte les dernières évolutions des normes françaises relatives aux aciers et aux armatures, et s'appuient sur l'expertise de l'Association Française de Certification des Armatures du Béton (AFCAB) pour la qualité et la pose des armatures.

Le Fascicule 65 tient compte des dernières normes françaises relatives aux aciers et aux armatures :

- XP A35-014 : Aciers pour béton armé Barres et couronnes lisses, à verrous ou à empreintes en acier

- inoxydable

 NF A35-015: Aciers pour béton armé Ronds lisses soudables

 NF A35-080-1: Aciers pour béton armé Aciers soudables

 Partie 1: Barres et couronnes

 NF A35-080-2: Aciers pour béton armé Aciers soudables

 Partie 2: Treillis soudés

 NF A35-027: Produits en acier pour béton armé Armature

Marques de qualité

Le Fascicule s'appuie sur les marques de qualité gérées par l'AFCAB : marques NF-ABA, NF-Armatures, AFCAB-DRAAB, AFCAB-Boîtes d'attente ou équivalent.

Les aciers à haute adhérence doivent bénéficier de la marque NF (Aciers pour Béton Armé) ou équivalent.

Les armatures en acier doivent bénéficier de la marque NF ARMATURES.

Pose des armatures

Le Fascicule 65 complète les dispositions de la norme NF EN 13670/CN relatives aux armatures façonnées en

Si le titulaire effectue lui-même la pose, il doit être certifié AFCAB-Pose ou respecter des exigences équivalentes au référentiel AFCAB-Pose, et organiser un contrôle externe sur le respect de ces exigences

Si le titulaire n'exécute pas lui-même les opérations de pose des armatures, il doit confier ces opérations à une entreprise certifiée AFCAB-Pose d'armatures du béton (ou équivalent).

Auteur

Patrick Guiraud



Retrouvez toutes nos publications sur les ciments et bétons sur

Consultez les derniers projets publiés Accédez à toutes nos archives Abonnez-vous et gérez vos préférences Soumettez votre projet

Article imprimé le 10/11/2025 © infociments.fr